

TABLEAU ANNEXE A LA DELIBERATION N°2026004 DU 20 MARS 2026

**INDEMNITES DE FONCTION BRUTES MENSUELLES
DU MAIRE, DES ADJOINTS ET DES CONSEILLERS DELEGUES**

FONCTION	TAUX APPLIQUE	MONTANT MENSUEL BRUT
M. Yannick BASSIER, MAIRE	55.7%	2 289.56€
M. Frédéric ETCHEGARAY, 1 ^{er} adjoint	21.38%	878.83€
Mme Emmanuelle DALLET, 2 ^{ème} adjoint	21.38%	878.83€
M. Philippe ENSALES, 3 ^{ème} adjoint	21.38%	878.83€
Mme Fleur BEYRIS, 4 ^{ème} adjoint	21.38%	878.83€
Mme Guénael LE CAM, 1 ^{ère} conseillère déléguée	12.2%	501.48€
Mme Marie GRABET DIT BOUCHET, 2 ^{ème} conseillère déléguée	12.2%	501.48€

Fait à Bassussarry, le 20 mars 2026.

Le Maire,

Yannick BASSIER

Envoyé en préfecture le 24/03/2026

Reçu en préfecture le 24/03/2026

Publié le



ID : 064-216401000-20260320-D_2026004-DE